

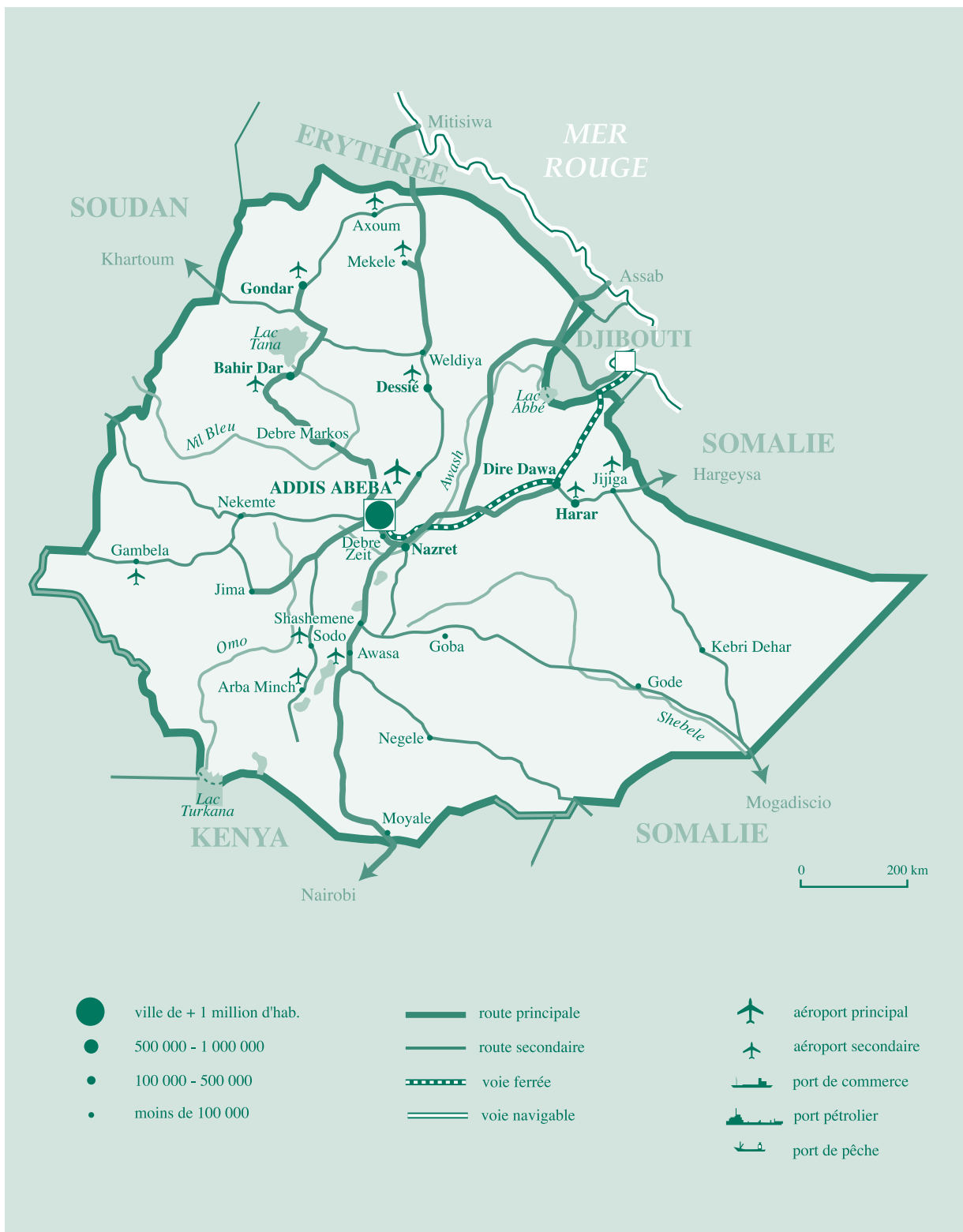
# Éthiopie



## chiffres clés

- Superficie en milliers de km<sup>2</sup> : 1 104
- Population en milliers (2006) : 79 289
- PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2005/06) : 794
- Espérance de vie (2006) : 48.3
- Taux d'analphabétisme (2006) : 53.7

# Éthiopie

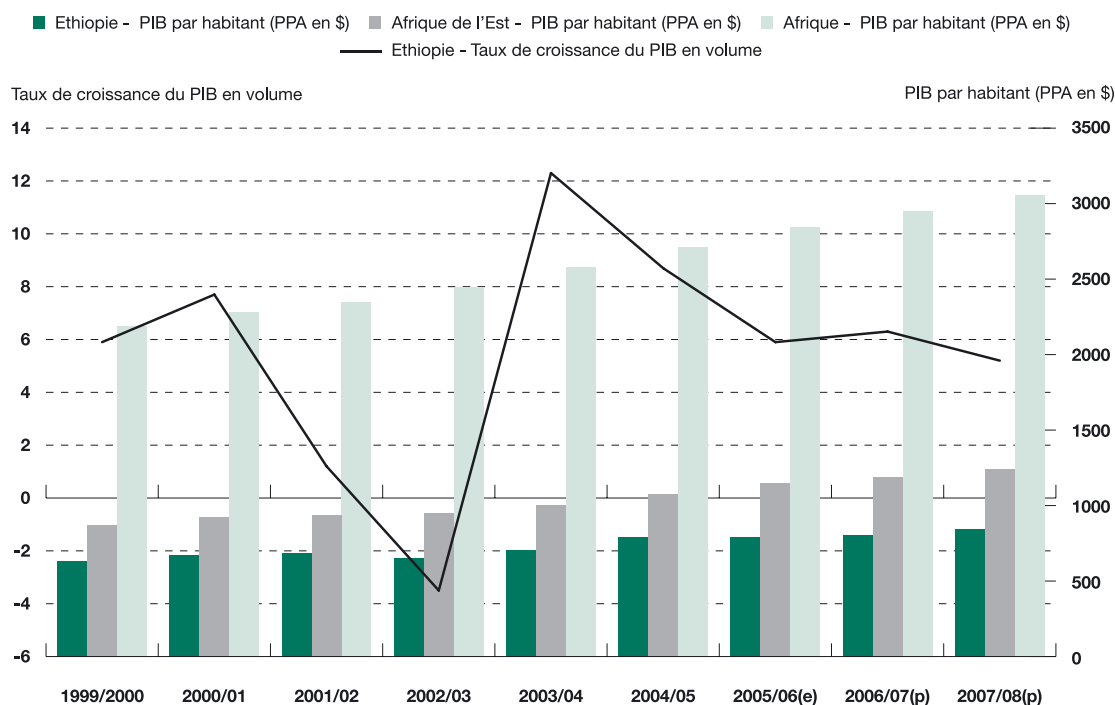


L'ÉCONOMIE ÉTHIOPIENNE A AFFICHÉ de solides performances ces dernières années. Sa croissance est impressionnante, à 8.9 pour cent en moyenne sur la période 2004-06, principalement grâce à la vitalité de l'agriculture, ainsi qu'à celle de l'industrie et des services. Le pays a également bénéficié d'investissements d'infrastructures financés par des donateurs, de la poursuite des réformes et du niveau élevé des cours du café. Son taux de croissance actuel est bien supérieur à la moyenne annuelle de 5 pour cent enregistrée sur la période 2001-04, dans le cadre du Programme de développement durable et de lutte contre la pauvreté (*Sustainable Development and Poverty Reduction Program* – SDPRP). Si cette croissance reste soutenue, le pays progressera considérablement dans la réduction de

moitié de la pauvreté d'ici 2015, l'un des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce scénario optimiste est toutefois menacé par le renchérissement du pétrole sur les marchés mondiaux, qui explique en partie le creusement des déficits budgétaires et du compte courant de l'Éthiopie, et par la persistance d'une crise politique, qui découle de la vive contestation des résultats des élections de mai 2005, et de ses répercussions sur l'aide apportée par les donateurs.

**Si la croissance a su profiter des investissements d'infrastructures des bailleurs, des réformes politiques et de la bonne tenue du cours du café, de graves déséquilibres budgétaires persistent.**

Figure 1 - Taux de croissance du PIB en volume et PIB par habitant (dollars PPA à prix courants)



Source : Données du FMI et des autorités nationales.

<http://dx.doi.org/10.1787/621476478542>

Les pouvoirs publics ont lancé la deuxième phase du SDPRP, appelée Plan d'accélération du développement durable pour mettre un terme à la pauvreté (*Plan for Accelerated and Sustained Development to end Poverty* – Pasedep). Le Pasedep constitue le cadre stratégique national de réduction de la pauvreté pour les cinq prochaines années. Il a pour objectifs de *i)* porter la croissance économique annuelle de 7 à 10 pour cent d'ici la fin de ce dispositif, grâce à des investissements massifs dans des secteurs clés pour la lutte contre la pauvreté, *ii)* favoriser un essor soutenu de la productivité et de la production agricoles, les récoltes devant passer d'environ 15 à 38 millions de tonnes par an, et *iii)* concentrer les efforts sur le textile, le cuir et la floriculture, afin de dynamiser les exportations.

## Développements économiques récents

En Éthiopie, les développements économiques récents sont favorables, même si des tensions politiques subsistent. La croissance du PIB en volume sur 2006 a été estimée à 5.9 pour cent. Elle s'explique, dans une large mesure, par le dynamisme de l'agriculture, de l'industrie et des services. Cette croissance devrait s'élever à 6.3 pour cent en 2007, reflétant, une nouvelle fois, les excellentes performances de l'industrie et des services.

L'agriculture a contribué à hauteur de 47 pour cent du PIB en volume sur 2005/06 et emploie environ 85 pour cent de la population. Elle se compose essentiellement de produits destinés à l'exportation, en particulier du café, du thé et des épices, ainsi que d'autres cultures telles que des céréales, légumineuses, graines oléagineuses, fruits et légumes. Le café est la première exportation du pays. Sa production s'est élevée à 301 304 tonnes en 2004/05 et, selon les estimations, à 305 000 tonnes en 2005/06. Le thé vient en deuxième position : 5 598 tonnes en 2004/05, 5 900 tonnes (estimation) en 2005/06 et 6 000 tonnes (prévision) en 2006/07. Parmi les cultures vivrières, la production de céréales s'est établie à 12.99 millions de tonnes en 2004/05 et a fait un bond à 18.07 millions de tonnes (estimation) en 2005/06. La production

des autres cultures (légumineuses, graines oléagineuses, fruits et légumes, coton) se serait accrue en 2005/06 par rapport à 2004/05. La production et l'exportation de fleurs progressent, elles aussi, rapidement, car de nouveaux investisseurs, locaux et étrangers, sont entrés dans ce secteur et les entreprises déjà établies développent leur activité. Cette nouvelle filière agricole génère beaucoup d'emplois et de recettes d'exportation. Celles-ci ont plus que doublé et ont atteint 20 millions de dollars en 2005. Elles sont estimées à 40 millions de dollars pour 2006 et devraient grimper à 100 millions en 2007. Les principaux attraits de l'Éthiopie sont son climat, qui convient très bien à la floriculture et à l'horticulture, un impressionnant régime d'incitations à l'intention des investisseurs et des coûts de transport inférieurs à ceux des concurrents kenyans et indiens.

Cependant, malgré la montée en puissance des denrées dans la production agricole, l'insécurité alimentaire reste omniprésente, ce qui impose de relever la productivité de l'agriculture par un renforcement des moyens, par des progrès dans la mise à disposition des intrants, par l'adoption de technologies et par une amélioration des infrastructures. Le Pasedep doit mettre l'accent sur l'amélioration des routes rurales, des systèmes d'irrigation, ainsi que des services de vulgarisation et de recherche. De plus, l'État appuiera la commercialisation sélectivement, à petite échelle, lorsque le secteur privé sera défaillant.

La campagne *meher* (principale), qui s'étend d'octobre à décembre, représente plus de 90 pour cent de la production agricole annuelle du pays. On anticipe une récolte record pour 2007, grâce, une nouvelle fois, à la pluviométrie abondante dans la plupart des régions de l'Éthiopie, comme ce fut le cas au cours des trois années précédentes.

Malgré les récoltes abondantes attendues, l'insécurité alimentaire reste un grave problème en Éthiopie. Il ressort des données préliminaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (Pam), de la Mission d'évaluation des cultures et des approvisionnements alimentaires (CFSAM) et de

l'Organisme public de prévention et de préparation aux situations de catastrophe (DPPA) que le nombre de personnes ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence en 2007 sera considérable, bien qu'en dessous du pic des 3.1 millions enregistré en 2006. En 2007, via le filet de sécurité pour un niveau de production minimal (PSNP), les pouvoirs publics et l'aide humanitaire internationale devraient continuer de secourir les 7.3 millions d'Éthiopiens, ou davantage, qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique.

Parmi les réalisations accomplies dans le secteur agricole au titre du SDPRP figurent notamment : *i)* l'augmentation de la superficie irriguée, qui concerne 200 000 paysans de plus, *ii)* l'extension du cheptel via le recours à de nouvelles espèces et à de nouveaux types de fourrage, *iii)* l'amélioration de la commercialisation des céréales et l'introduction d'un système d'inventaire et de stockage, *iv)* la promotion des exportations agricoles et *v)* le lancement du Programme national de sécurité alimentaire (*National Food Security Program*) axé sur les cinq millions de personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique ; dix autres millions pâtissent de pénuries alimentaires durant les années de sécheresse.

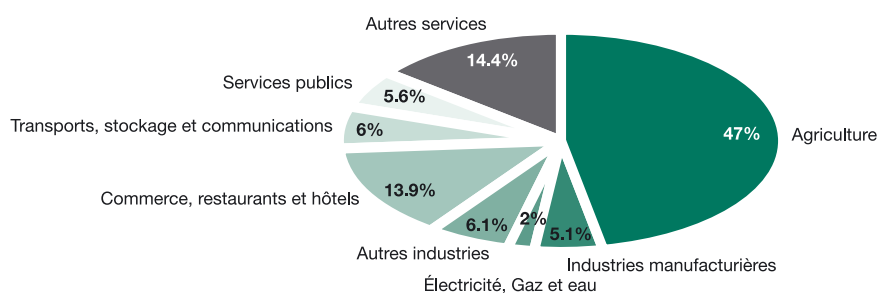
Financé par la Banque mondiale, ce programme vise à combattre la pauvreté en donnant de l'argent, plutôt que de la nourriture, aux cinq millions d'individus qui ont besoin d'aide. On espère qu'il encouragera la productivité agricole et permettra aux paysans de devenir plus autonomes. Sa deuxième phase (PSN II) a obtenu une enveloppe de 759 millions de dollars, dont 150 millions de la Banque mondiale, et devait

commencer au premier trimestre 2007. Elle consistera, entre autres, à continuer d'améliorer la gouvernance et à atténuer la vulnérabilité financière aux chocs, en particulier aux sécheresses.

L'industrie ne contribue au PIB qu'à hauteur de 12 pour cent environ, mais elle a affiché une vive croissance en 2005/06, à laquelle les mines et l'extraction, les activités manufacturières, l'électricité et le gaz ont tous contribué. Dans la branche manufacturière, la petite industrie et l'artisanat familial ont fortement progressé, au rythme de 10.8 pour cent en 2005/06, contre 4.8 pour cent en 2003/04. Ce même taux de croissance a également été enregistré par l'électricité, le gaz et l'eau en 2005/06, grâce à la mise en valeur des gisements gaziers de Caleb et Shalala par la compagnie Petronas (Malaisie), qui en a obtenu la concession en 2006. Il est prévu de construire une usine de liquéfaction du gaz et d'une conduite allant jusqu'au littoral de Djibouti. Petronas devrait investir 1.9 milliard de dollars. De surcroît, on s'attend à un triplement de la capacité de production d'électricité d'ici 2009/10, date à laquelle la moitié de la population aura accès à l'électricité, contre 17 pour cent actuellement. Pour y parvenir, la Compagnie d'électricité de l'Éthiopie (*Electricity Power Corporation – EEPCo*) a entrepris l'édification de la plus grande centrale hydro-électrique jamais construite dans le pays, sur l'Omo-Gibé.

Les gisements miniers de l'Éthiopie (or, tantale, fer et nickel, notamment) sont sous-exploités. L'or représente néanmoins une part importante des exportations, supérieure à 40.7 millions de dollars en 2003/04. La privatisation de la mine d'or de Lege

Figure 2 - Ventilation sectorielle du PIB en 2005 (en pourcentage)



Source : Estimations des auteurs sur la base des données des autorités nationales.

<http://dx.doi.org/10.1787/362534774821>

Dembi a également rapporté à l'État plus de 172 millions de dollars. Cependant, malgré 1.75 million de dollars d'investissements réalisés par 24 sociétés étrangères et locales, les activités d'exploration restent à la traîne. Le Pasdep vise à accroître les exportations minières en encourageant l'investissement, en faisant entrer dans le secteur formel 85 pour cent de la production de métaux précieux non répertoriée et en développant la cartographie régionale et hydrogéologique afin de favoriser l'essor de l'exploration et de l'infrastructure.

Les télécommunications sont, elles aussi, en nette expansion depuis quelques années. L'Éthiopie compte environ 5 lignes fixes pour 1 000 habitants, l'un des taux les plus faibles au monde. L'État a investi massivement dans les infrastructures (câbles à fibres optiques, solutions radio, satellites...) sur les trois dernières années. Le Pasdep entend porter de 87 pour cent actuellement à 100 pour cent en 2010 le pourcentage de la population ayant accès aux télécommunications dans un rayon de 5 kilomètres. De plus, l'entreprise d'électricité nationale (*Ethiopian Telecommunications Corporation*) a passé un contrat avec un groupement d'opérateurs chinois en vue d'élargir la couverture téléphonique. Ce programme de 1.5 milliard de dollars s'étendra de 2006 à 2010, avec pour objectif de faire passer le nombre des lignes mobiles de 1.5 à 7 millions, et celui des lignes fixes de 1 à 4 millions.

Le tourisme enregistre également une solide croissance depuis quelques années. Ses recettes se sont montées à 134.5 millions de dollars en 2005, soit une hausse de 18 pour cent par rapport à l'année précédente. La commission du tourisme éthiopien espère transformer le pays en l'une des 10 premières destinations d'Afrique d'ici 2020 et compte attirer 500 000 visiteurs d'ici là. Ce secteur a contribué à hauteur d'environ 13.9 pour cent au PIB en 2005/06 et devrait progresser plus rapidement à l'avenir. Il faut davantage d'hôtels, de restaurants et autres équipements. Heureusement, l'Éthiopie dispose de nombreux attraits touristiques, allant d'objets historiques uniques à des monuments religieux, ainsi que des atouts culturels. Ces dernières années, le tourisme s'y est développé au rythme annuel de 13 pour cent en moyenne.

La période 1998-05 s'est caractérisée par une nette augmentation de la demande intérieure, notamment de la consommation, faisant grimper en flèche les importations et creusant les déficits commerciaux. Sur 2005/06, la formation brute de capital a crû au rythme alerte de 17.5 pour cent, avec un boum particulièrement marqué de l'investissement privé. Celui-ci devrait toutefois se contracter en 2007. Même si, ces dernières années, son essor est consécutif à des réformes orientées sur le marché, il est surpassé par l'investissement public, qui représente quelque 60 pour cent du total. Une grande partie de l'investissement public est financé par des donateurs.

Tableau 1 - Composantes de la demande

	1997/98	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume		
<b>Formation brute de capital</b>	<b>19.6</b>	<b>20.5</b>	<b>17.5</b>	<b>3.0</b>	<b>5.9</b>
Publique	13.8	12.1	12.5	6.9	5.1
Privée	5.8	8.3	24.9	-2.0	7.0
<b>Consommation</b>	<b>88.3</b>	<b>98.0</b>	<b>5.5</b>	<b>7.2</b>	<b>7.3</b>
Publique	10.2	13.8	6.2	4.4	3.6
Privée	78.2	84.2	5.4	7.7	7.8
<b>Solde extérieur</b>	<b>-7.9</b>	<b>-18.4</b>			
Exportations	13.3	15.8	2.1	5.0	5.2
Importations	-21.2	-34.3	10.4	6.9	7.3

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/418156512078>

## Politique macro-économique

### Politique budgétaire

Le déficit budgétaire éthiopien équivalait, en moyenne, à environ 5 pour cent du PIB du pays ces dernières années. Sur 2004/05, il est ressorti à 7.4 pour cent du PIB. La part des recettes dans le PIB est tombée de 13.3 pour cent sur 2003/04 à 12.5 pour cent sur 2005/06 (estimation), essentiellement en raison d'un recouvrement inefficace de l'impôt. De plus, les dons ont été réduits considérablement, car les récents troubles politiques préoccupent les donateurs. D'un autre côté, les dépenses publiques grimpent rapidement, malgré un très net ralentissement par rapport à 2002/03. D'après les estimations, elles ont représenté 26.3 pour cent du PIB sur 2005/06. Pour l'avenir, la politique budgétaire visera à restreindre les déficits tout en donnant la priorité aux dépenses de lutte contre la pauvreté dans les secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. A partir de 2001, le gouvernement a fait voter un ensemble de réformes fiscales, de façon à étoffer les recettes fiscales via l'amélioration de l'administration et de la discipline fiscales. Le budget 2006/07 cible un relèvement de 16 pour cent des dépenses publiques, à 35.4 milliards de birr, essentiellement pour des investissements d'infrastructures. Comme sur les exercices précédents, les dépenses en hausse sont allées aux secteurs prioritaires. Les dépenses en capital devraient donc légèrement

augmenter, passant de 12.1 pour cent du PIB en 2005/06 à 12.2 en 2006/07, et être surtout affectées à l'échelon local, les *woredas* (districts), en deuxième lieu au niveau régional (une partie de l'enveloppe concernera des projets d'équipement) et, enfin, à l'État fédéral. Le nouveau budget traduit également la réorientation du financement de la Banque mondiale sur les *woredas* au travers du programme de protection des services de base (*Protection of Basic Services* – PBS). La compression de l'aide des donateurs, intervenue en dépit du relèvement prévu des dépenses pour 2006/07, ajoutée à l'insuffisance des recettes intérieures, devrait induire un déficit budgétaire significatif, estimé à 5.8 pour cent du PIB, contre 7.4 pour cent sur 2005/06. Comme d'habitude, l'insuffisance de moyens sera financée par des emprunts locaux et extérieurs. Le déficit devrait refluer à 5-6 pour cent en 2007/08 et en 2008/09, chiffre encore élevé, les autorités poursuivant leurs projets d'investissement à grande échelle pour améliorer les infrastructures. Elles maintiendront aussi leurs importantes dépenses de lutte contre la pauvreté, et, pour y parvenir, l'appui des bailleurs sera crucial. Cependant, malgré ces besoins, aucun relèvement substantiel de l'aide n'est prévu pour 2007/08, car la situation politique est susceptible de rester tendue. Néanmoins, l'aide remontera lentement à mesure que les relations avec les bailleurs continueront de s'améliorer à court terme.

Aucun programme du FMI n'est en cours en Éthiopie et les grands bailleurs, tels que la Banque

Tableau 2 - Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	1997/98	2002/03	2003/04	2004/05	2005/06(e)	2006/07(p)	2007/08(p)
<b>Recettes totales (avec dons)<sup>a</sup></b>	<b>17.6</b>	<b>22.8</b>	<b>21.9</b>	<b>20.5</b>	<b>18.9</b>	<b>20.8</b>	<b>20.5</b>
Recettes fiscales	9.9	12.0	13.3	12.6	12.5	12.4	12.1
Dons	2.4	6.6	4.9	4.6	3.2	5.2	5.2
<b>Dépenses totales (et prêts nets)<sup>a</sup></b>	<b>21.2</b>	<b>29.8</b>	<b>25.1</b>	<b>25.2</b>	<b>26.3</b>	<b>26.6</b>	<b>25.8</b>
Dépenses courantes	13.5	19.6	17.1	14.3	14.2	14.4	13.9
<i>Sans les intérêts</i>	<i>12.0</i>	<i>17.9</i>	<i>15.7</i>	<i>13.3</i>	<i>13.3</i>	<i>13.1</i>	<i>12.5</i>
Salaires	4.3	5.8	6.3	6.0	5.7	5.5	5.3
Paiements d'intérêts	1.6	1.8	1.3	1.0	0.9	1.3	1.4
Dépenses en capital	7.8	9.2	10.1	11.5	12.1	12.2	11.9
<b>Solde primaire</b>	<b>-2.1</b>	<b>-5.2</b>	<b>-1.9</b>	<b>-3.7</b>	<b>-6.4</b>	<b>-4.5</b>	<b>-3.9</b>
<b>Solde global</b>	<b>-3.6</b>	<b>-7.0</b>	<b>-3.2</b>	<b>-4.7</b>	<b>-7.4</b>	<b>-5.8</b>	<b>-5.3</b>

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/885024280642>

mondiale, ont suspendu leur appui budgétaire direct à l'État fédéral. Les fonds seront transférés directement aux *woredas*. Chaque *woreda* disposera d'une enveloppe dans le cadre d'un programme de suivi rigoureux, sous la supervision du programme PBS piloté par la Banque mondiale.

### Politique monétaire

Le secteur financier du pays se compose actuellement de la Banque nationale d'Éthiopie (BNE), de banques commerciales et spécialisées, de sociétés d'assurance, de la régie des retraites et de la protection sociale (*Pension and Social Security Authority – PSSA*), ainsi que de coopératives d'épargne et de crédit. Plusieurs banques commerciales et sociétés d'assurance privées ont été créées et ont commencé à opérer en 1994, date de la réglementation de leurs activités. Pour l'heure, on dénombre deux banques commerciales publiques et une banque spécialisée publique, en concurrence avec six banques commerciales privées. Dans l'assurance, il existe une entité publique et huit compagnies privées.

La BNE est la banque centrale et l'instance de contrôle des institutions financières. Elle exerce aussi certaines fonctions bancaires. Ainsi, elle tient les comptes des administrations publiques et des ministères et services publics, et elle facilite les opérations par lettre de crédit à l'importation et les transactions de change de l'État. Sa politique monétaire a pour objectif premier la stabilité relative des prix, afin de protéger les pauvres des effets de l'inflation, tout en créant un environnement sûr, de nature à encourager l'épargne et l'investissement à long terme. A cette fin, elle doit freiner le rythme de croissance monétaire de sorte qu'il soit légèrement supérieur à celui du PIB nominal.

L'inflation est ressortie à 6.8 pour cent en 2005 et a été estimée à 10.5 pour cent en 2006, reflétant la cherté des denrées alimentaires, qui est principalement imputable à la progression de la demande globale, malgré de bonnes récoltes pendant la campagne agricole *meher*, au renchérissement des facteurs de production, aux inefficacités du marché et à la flambée du prix des carburants. D'après les projections, l'inflation devrait

se tasser à 6 pour cent en 2007, grâce à la persistance de bonnes récoltes et à la baisse des cours internationaux du pétrole. En 2006, la politique monétaire était axée sur une expansion prudente de la masse monétaire, ainsi que sur le maintien du plafonnement des emprunts publics nationaux à environ 1 pour cent du PIB. Cependant, il est devenu difficile d'atteindre cet objectif, étant donné le creusement du déficit budgétaire public. L'objectif qui consistait à contenir l'inflation hors alimentation en deçà de 3 pour cent par an n'a pas non plus pu être atteint. La BNE a donc dû prêter davantage à l'État pour que celui-ci puisse faire face à l'important déficit budgétaire, qui a représenté 7.4 pour cent du PIB en 2004/05. Le secteur privé a toutefois eu, lui aussi, sa part : il a obtenu un volume de crédit en nette hausse sur cet exercice, et cette tendance devait se poursuivre sur 2005/06, grâce à une forte demande intérieure et au déploiement des programmes publics de développement des infrastructures et de renforcement des capacités.

Pour assurer l'efficacité des instruments monétaires indirects et pour absorber les excédents de liquidités du système bancaire, la BNE a instauré des mesures pour les cinq prochaines années, de manière à encourager les banques à réduire leurs surplus de réserves. À cette fin, une étude traitant de cet excès de réserves avait été achevée en 2005. La BNE entend continuer à agir pour approfondir le marché interbancaire des devises et améliorer encore le financement du marché monétaire interbancaire en éliminant les entraves qui subsistent.

Le volume de devises échangées sur le marché des changes interbancaire est tombé à 134 millions de dollars en 2005/06, contre 138.9 millions en 2004/05, en raison d'un recul des transactions de change entre banques commerciales. Ce recul est lui-même la conséquence du financement de l'essor des importations par ces établissements. Quelque 92 pour cent du total des devises échangées sur le marché interbancaire en 2006 émanaient de la BNE, ce qui met en lumière le rôle central que celle-ci joue dans l'apport de liquidités de change au marché, surtout pour le financement des importations. Sur le marché de détail, les devises achetées par les banques commerciales aux exportateurs ont augmenté de 12.8 pour cent, atteignant 148.8 millions



de dollars, car les recettes d'exportation se sont accrues. Les banques commerciales ont vendu près de 2.8 milliards de dollars de devises en 2005/06 pour le financement des importations, contre 2.5 milliards en 2004/05 et 1.6 milliard en 2003/04. Les bureaux de change ont, quant à eux, acquis moins de devises : 43.5 millions de dollars en 2005/06, contre 76.6 millions en 2004/05. Ce repli est dû au fléchissement des recettes issues des services liés aux voyages, et à l'accroissement de l'écart entre les taux parallèle et officiel, passé à 3.97 pour cent en 2005/06, alors qu'il n'était que de 0.68 pour cent sur l'exercice précédent. En revanche, les ventes des bureaux de change ont bondi de 96.7 pour cent, atteignant 31.3 millions de dollars, ce qui montre l'intention des voyageurs d'acheter des devises à bas prix sur le marché officiel.

Ces dernières années, le renforcement de la BNE a constitué une évolution de première importance dans le secteur financier. La banque centrale met actuellement en œuvre un plan stratégique quinquennal. Elle cherche principalement à prendre des mesures concernant sa transformation institutionnelle, l'amélioration de ses services et de la solidité du système financier, l'élaboration rapide d'analyses et de recommandations à l'intention de l'État, l'édification d'un système de paiement efficace et le renforcement de la gestion monétaire. La BNE a identifié le problème numéro un qu'elle devra surmonter : son manque de personnel qualifié et de dynamisme institutionnel. Pour y remédier, elle a instauré un plan de restructuration incluant une révision de la grille de rémunération en 2004/05. La refonte de ses processus devrait également lui permettre d'améliorer ses capacités de contrôle prudentiel, de réglementation et de recherche,

ainsi que ses prestations. De plus, deux de ses divisions clés (comptes publics et inspection de la trésorerie et du change) ont finalisé cette étude et commencé à mettre en œuvre ses conclusions. Les études portant sur tous les autres pôles de la BNE étaient quasiment achevées en 2005 et leurs recommandations sont en cours d'application. Outre le renforcement des capacités de la BNE, les autorités réforment d'autres aspects du secteur financier éthiopien, notamment en étoffant l'infrastructure, en concevant de nouveaux produits, en accroissant les compétences dans le secteur financier et dans la réalisation et le suivi de projets. La Banque mondiale soutient ce programme de renforcement des capacités avec un prêt de 5 millions de dollars.

### Position extérieure

D'après les prévisions, les exportations devaient atteindre un record historique, à 1.08 milliard de dollars, fin 2006. Le café est la principale culture commerciale du pays. En volume, ses exportations ont reculé sur 2005/06, à 148 000 tonnes, contre 161 000 en 2004/05, mais les hausses des cours ont propulsé leur valeur de 5.7 pour cent, à 354 millions de dollars. Les recettes tirées des exportations de graines oléagineuses ont augmenté, passant de 82.7 millions de dollars en 2003/04 à 211 millions en 2005/06, grâce à l'accroissement des ventes à la Chine. Les exportations de viande et de produits carnés ont continué de progresser. Elles se sont chiffrées à 18.5 millions de dollars, contre 14.6 millions en 2004/05, et devraient rester solides sur 2007 et 2008. En 2006, les principaux débouchés ont été l'Asie (39.31 pour cent), la Chine représentant une part de

Tableau 3 - Comptes courants (pourcentage du PIB)

	1998	2003	2004	2005	2006(e)	2007(p)	2008(p)
Balance commerciale	-9.7	-17.1	-20.9	-24.5	-25.0	-25.4	-25.0
Exportations de biens (f.o.b.)	7.8	6.0	6.3	7.4	7.3	7.3	7.2
Importations de biens (f.o.b.)	17.5	23.1	27.3	31.9	32.3	32.7	32.2
Services	1.4	2.1	3.3	2.4	2.1	1.0	0.2
Revenu des facteurs	-0.4	-0.8	-0.7	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2
Transferts courants	7.0	13.6	13.0	13.7	11.7	11.6	11.5
<b>Solde des comptes courants</b>	<b>-1.7</b>	<b>-2.2</b>	<b>-5.3</b>	<b>-8.6</b>	<b>-11.5</b>	<b>-13.1</b>	<b>-13.4</b>

Source : Données des autorités nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

<http://dx.doi.org/10.1787/215751651682>

34.4 pour cent, suivie de l'Europe (37.79 pour cent) et enfin l'Afrique (16.94 pour cent). Sur le total des exportations destinées à ce continent, c'est vers deux pays voisins, Djibouti et la Somalie, que l'Éthiopie a le plus exporté (du qat, des fruits et du cheptel), à hauteur de 60 pour cent.

Les importations de l'Éthiopie croissent plus rapidement que ses exportations, creusant les déficits commerciaux. Elles représentent aujourd'hui quatre fois les exportations et sont ressorties à 4.4 milliards de dollars (32.3 pour cent du PIB) sur 2005/06, contre 3.6 milliards (31.9 pour cent) sur 2004/05 et 2.6 milliards (27.3 pour cent) sur 2003/04, grâce à la progression de toutes leurs composantes, à l'exception des carburants. Les importations de matières premières se sont envolées de 57.3 pour cent en 2006, principalement en raison du renchérissement du fer et de l'acier sur les marchés mondiaux. Les métaux se sont appréciés de 45 pour cent en 2006, sous l'effet d'une forte demande et de ruptures dans la production. Les importations de biens d'équipement ont augmenté de 21 pour cent en 2006, avoisinant 1.5 milliard de dollars, traduisant l'expansion continue des importations de machines et de matériels de transport. Cette expansion s'explique elle-même par l'investissement privé et les programmes publics de renforcement des capacités qui sont axés sur les infrastructures. En 2006, les biens d'équipement ont constitué un tiers de l'ensemble des importations, en moyenne. La montée en puissance des programmes de lutte contre la pauvreté a également conduit le pays à importer davantage de matériel médical et de produits pharmaceutiques. Plus de la moitié des importations de l'Éthiopie proviennent d'Asie (55 pour cent). L'Europe est un autre fournisseur important (29 pour cent). Concernant l'Asie, les importations émanent en majeure partie de Chine et d'Arabie saoudite. Cette dernière a essentiellement livré des produits pétroliers (90 pour cent).

L'accroissement des importations par rapport aux exportations a accentué le déficit commercial du compte de marchandises, le portant à 25 pour cent du PIB en 2005/06, contre 24.5 pour cent en 2004/05. Le déficit commercial devrait encore s'aggraver, à 25.4 pour cent, en 2006/07, puis se contracter légèrement, à 25 pour cent en 2007/08.

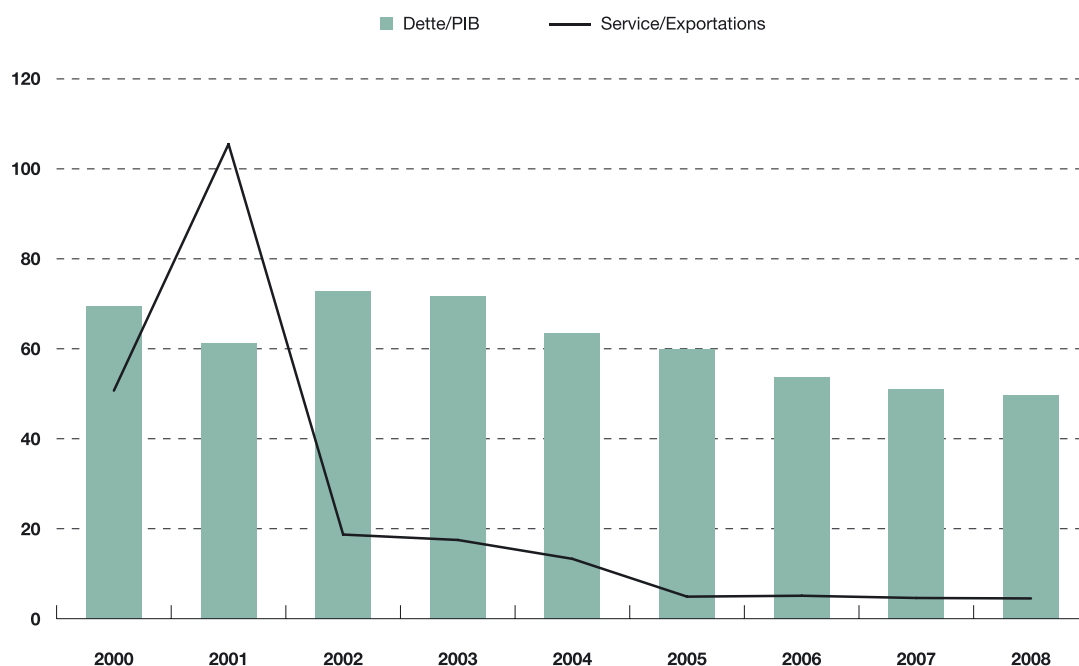
L'excédent des services nets est tombé à 2.1 pour cent du PIB en 2005/06, contre 2.4 pour cent en 2004/05, notamment en raison d'un fléchissement des recettes nettes issues des services de voyage et de transports. Ce fléchissement résulte lui-même, principalement, de conférences internationales moins nombreuses organisées à Addis-Abeba, ainsi que d'une augmentation du nombre de résidents voyageant à l'extérieur du pays, en vacances ou à titre professionnels. Les recettes nettes des services de transport ont chuté : à 70.7 millions de dollars en 2005, elles n'ont atteint que 43 millions en 2006, car les frais de carburant et les charges portuaires d'Ethiopian Airlines et d'Ethiopian Shipping Lines sont en hausse. Les paiements nets pour d'autres services ont fait un bond de 181 pour cent, à 235.4 millions de dollars en 2006, contre 83.7 millions en 2005, reflétant un important accroissement des versements destinés au BTP, aux communications et aux assurances.

On estime que le déficit global des comptes courants s'est creusé à 11.5 pour cent du PIB en 2005/06, niveau inquiétant, alors qu'il se limitait à 8.6 pour cent du PIB en 2004/05. C'est le signe d'une dégradation notable de la balance commerciale, ainsi que d'un recul des transferts et d'un tassement de l'excédent des services nets. Le déficit des comptes courants devrait grimper à 13.4 pour cent du PIB en 2007/08, ce qui suscite des interrogations supplémentaires quant à la viabilité des politiques macro-économiques et structurelles actuelles.

L'excédent du compte de capital a plongé à 515.4 millions de dollars en 2006, contre 570 millions en 2005. Cette baisse de 9.6 pour cent s'explique par la faiblesse des décaissements de prêts à long terme, malgré une forte amélioration des remboursements du principal, due, dans une large mesure, à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE). Cependant, même si l'excédent du compte de capital s'est amoindri, les entrées nettes d'investissements directs étrangers (IDE) sont montées à 342.7 millions de dollars en 2006, contre 150 millions en 2005, ce qui contribue au solde positif de ce compte.

Le déficit de la balance des paiements s'est aggravé, à 327 millions de dollars en 2006, contre 101.4 millions

Figure 3 - Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : FMI.

<http://dx.doi.org/10.1787/007034280035>

285

en 2005, le creusement du déficit commercial ayant largement neutralisé l'effet des excédents enregistrés au niveau des transferts, du compte des services et du compte de capital. Cette détérioration de la balance des paiements montre l'influence déterminante du déficit commercial sur la situation globale des paiements du pays.

Le Pasdep a pour objectif d'atténuer le déficit commercial considérable en encourageant la diversification des exportations dans des produits comme la viande, les articles en cuir et l'horticulture, tout en stimulant les exportations traditionnelles (café, thé et épices). Ce programme sur cinq ans vise notamment à porter la superficie plantée de caféiers de 500 000 hectares en 2005 à plus de 700 000 hectares en 2006, avec un accroissement de 37 pour cent de la production de café. De même, une expansion de 17 pour cent est prévue pour le thé, et de 254 pour cent pour les épices. Les graines oléagineuses, les fleurs coupées et les légumineuses constituent également de nouvelles exportations prometteuses.

Par ailleurs, le Pasdep cherche à dynamiser les entrées d'IDE. L'État a ainsi amendé une loi sur l'investissement afin de ramener à 100 000 dollars le niveau minimum de l'IDE pour les entreprises entièrement à capitaux étrangers, et il a supprimé les exigences de fonds propres pour les investisseurs extérieurs qui exportent au moins 75 pour cent de leur production.

La dégradation de la balance des paiements exerce des pressions à la baisse sur le birr, mais les mouvements de change sont relativement faibles car les autorités du pays maintiennent un contrôle strict sur les transactions monétaires. En 2006, le taux de change moyen pondéré de la monnaie éthiopienne a perdu 0.34 pour cent sur le marché interbancaire et 3.62 pour cent sur le marché parallèle. L'écart de taux moyen entre ces deux marchés s'est élargi à près de 4 pour cent en 2006, contre environ 0.7 pour cent l'année précédente, ce qui indique qu'une dévaluation est de plus en plus redoutée. L'écart est redescendu à 2.4 pour cent fin juin 2006, lorsque l'État

a durci les conditions relatives aux opérations de change sur le marché parallèle.

La balance globale des paiements étant passée d'un excédent de 226.7 millions de dollars en 2004 à un déficit de 327.1 millions de dollars en 2006, les réserves nettes détenues par le système bancaire se sont comprimées de 194.1 millions de dollars en 2006, alors qu'elles avaient gonflé de 308.2 millions de dollars en 2004. Cette compression des réserves résulte uniquement d'un prélèvement de 275.9 millions de dollars effectué par la BNE sur ses propres réserves, ce qui a amplement contrebalancé un accroissement des réserves (81.8 millions de dollars) par les banques commerciales. La diminution des réserves de la BNE est imputable à l'intervention de cette dernière sur l'interbancaire, afin d'injecter des liquidités, mais aussi pour payer des carburants, engrais et équipements d'infrastructures importés. Fin juin 2006, les réserves brutes officielles de la banque centrale étaient suffisantes pour couvrir 2.3 mois d'importation de services non factoriels et de biens en 2007.

La dette extérieure de l'Éthiopie est tombée de 7.2 milliards de dollars sur 2003/04 à 6 milliards sur 2005/06, à la faveur de l'allègement obtenu dans le cadre de l'initiative PPTE. Environ 80.9 pour cent de la dette totale sont dus à des créanciers multilatéraux. Viennent ensuite les créanciers bilatéraux (13.2 pour cent) et les prêteurs commerciaux (5.9 pour cent). Le pays ayant atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2004, la Banque mondiale lui accordera un allègement supplémentaire, de 2.4 milliards de dollars, en juillet 2007. L'Éthiopie doit également mettre à profit la diminution du service de sa dette pour lancer des programmes de lutte contre la pauvreté.

## Questions structurelles

### Développements récents

Les autorités éthiopiennes considèrent que le secteur privé peut contribuer à la croissance économique générale et à la réduction de la pauvreté dans le cadre

du Pasdep. C'est pourquoi elles continuent d'agir pour favoriser l'essor et le développement de ce secteur. A cette fin, l'un des quatre principaux volets de leur stratégie consiste à renforcer le cadre institutionnel, de façon à encourager l'initiative privée. C'est dans le cadre de cette politique que, par la privatisation, des entités publiques se désengageront progressivement des branches où le secteur privé dispose d'un avantage comparatif. Ainsi, un plan de privatisation a commencé en 1998, mais s'est déroulé avec lenteur les premières années. Une étude commandée pour déterminer la cause de cette lenteur a révélé que les deux institutions publiques chargées à l'époque de ce plan, à savoir l'agence des privatisations (*Privatization Agency*) et l'agence de supervision des entreprises publiques (*Public Enterprises Supervising Agency*) avaient des activités mal coordonnées. Après la mise en œuvre des recommandations de cette étude, elles ont été fusionnées pour former l'agence de supervision des privatisations et des entreprises publiques (*Privatization and Public Enterprise Supervising Agency* – PPESA) en juillet 2004. C'est cette dernière qui est désormais responsable de la vente de toutes les entreprises d'État. Afin de déployer un programme de privatisation performant et rentable, la PPESA a établi différentes procédures, révisé les lignes directrices pour préparer les entreprises à une évaluation permettant de rendre flexible le prix offert. Les acquéreurs ont ainsi pu présenter leur propre proposition. C'est toutefois la PPESA qui fixe le prix de cession. A la suite de ces réformes, le nombre de repreneurs potentiels a considérablement augmenté. Sur la période 2003-05, quelque 111 entreprises publiques ont été mises en vente, principalement dans l'alimentation, les boissons, l'habillement, le cuir et la chaussure, l'hôtellerie et le tourisme, l'imprimerie, le BTP, le textile et l'agriculture. En 2006, la PPESA a répertorié 135 entreprises d'État à vendre. En mai, 13 avaient été privatisées, dont douze transférées à des investisseurs locaux et une seule à un investisseur étranger. Le processus s'est accéléré et davantage d'entités sont aujourd'hui prêtes à être cédées et recensées en tant que telles. Parmi celles qui seront privatisées en 2007 figurent trois entreprises agricoles (Awash Agro Industry Enterprise, Gojob Agricultural Enterprise et Horticulture Development Enterprise) et Assela Malt Factory, seul producteur de malt du pays.

Afin d'améliorer le processus, les autorités cherchent à instaurer des mécanismes tournés vers le marché, transparents et recourant à des appels d'offres. Elles ont en outre autorisé les adjudicataires à réorganiser la main-d'œuvre des entreprises qu'ils ont acquises.

Jusqu'à présent, la privatisation a été limitée à de petites entités, telles que Bahir Dar Textile, Repi Soap (savons) et Akaki Textiles. Les entreprises de service public et autres entités stratégiques, comme Ethiopia Telecommunications Corporation et Ethiopian Electric Power Company, doivent rester dans le giron de l'État.

Les auditeurs internes ont dénoncé les pressions à privatiser que des dirigeants d'entités publiques ont exercées sur eux en vue de l'élaboration de rapports favorables. En réaction, les autorités ont décidé de constituer, pour chaque société, un comité d'audit composé de trois membres : un représentant des administrateurs et deux représentants de l'État.

Le climat des affaires est jugé relativement favorable en Éthiopie par rapport à la moyenne de la région : le pays est 97<sup>e</sup> sur 175 dans le classement 2007 (*Doing Business*) établi par la Banque mondiale. Il figurait à la 101<sup>e</sup> place l'année dernière. L'Éthiopie est particulièrement bien notée en ce qui concerne « le paiement des taxes et impôts », mais obtient un score médiocre pour « le commerce transfrontalier » et « le transfert de propriété », ce qui pose problème eu égard à l'objectif que le pays s'est fixé (l'encouragement des exportations et de l'IDE) et indique que ce pays a encore beaucoup à faire pour améliorer son climat des affaires.

Les autorités éthiopiennes considèrent également le développement des infrastructures comme une composante essentielle de leur stratégie destinée à accélérer la croissance économique globale et à faire reculer la pauvreté. C'est pourquoi, dans le cadre du SDPRP, la priorité a été donnée à la construction de nouvelles routes, ainsi qu'à de vastes opérations de rénovation, de modernisation et d'entretien. Sur les 5 637 kilomètres d'aménagements routiers prévus, 5 561 kilomètres ont été achevés, dont 1 276 kilomètres en milieu rural. En conséquence, la

densité routière est passée de 32.3 kilomètres pour mille kilomètres carrés en 2001/02 à 33.6 pour mille à la fin du programme. Dans la branche électricité, la puissance électrique produite par les réseaux interconnectés et autonomes ces dernières années a été portée de 473 mégawatts en 2001/02 à 768.5 mégawatts en 2003/04 et à 791 mégawatts en 2004/05. La capacité générée par les systèmes autonomes est passée de 19.99 à 22.78 mégawatts. Les lignes de transport à haute tension (230, 132, 66 et 45 kilovolts) ont été étendues : 6 304.22 kilomètres en 2000/01, 6 534.04 kilomètres en 2003/04 et 7 927 kilomètres en 2004/05. La tendance est analogue pour l'infrastructure de distribution, avec, respectivement, 9 512.9 kilomètres, 13 798 kilomètres et 25 000 kilomètres. Dans la branche télécommunications, avant le lancement du SDPRP, les services étaient peu développés et ne répondaient pas aux besoins des populations rurales.

Concernant les télécommunications, la situation s'améliore depuis quelques années, grâce aux dispositions prises par l'État pour mettre l'accent sur l'extension des réseaux, l'amélioration du service et l'élaboration de programmes d'expansion. L'Éthiopie a investi massivement (8 milliards de birr, soit environ 930 millions de dollars) dans l'infrastructure multimédia, de façon à permettre l'élargissement des réseaux pour les projets Woreda-Net, Cable-Net et Agri-Net. Fin 2004/05, le nombre d'utilisateurs avait grimpé à 620 000 pour la téléphonie fixe, à 410 630 pour la téléphonie mobile et à 17 375 pour Internet. Cependant, malgré ces progrès en infrastructures, il reste de nombreux problèmes à surmonter. Le volet du Pasdep portant sur le renforcement des infrastructures nationales prévoit plus de 20 000 kilomètres de routes supplémentaires à l'horizon 2010. Concernant les télécommunications, le Pasdep espère élargir l'accès à la téléphonie fixe à 3.2 millions de personnes. Le réseau de téléphonie mobile doit, lui aussi, être développé pour desservir 6.8 millions de personnes à l'achèvement de ce programme, en 2010. Comme indiqué plus haut, la longueur du réseau d'électricité éthiopien sera multipliée par trois d'ici cette date, grâce à cinq nouveaux barrages, et notamment au grand projet hydro-électrique Gilgel-Gibé III.

Par ailleurs, les autorités ont engagé un train de réformes foncières incitant les paysans, pasteurs et investisseurs dans l'agriculture à un meilleur usage des terres rurales. Une première étape a consisté en l'adoption de la loi 456/2005 sur l'administration de ces terres, qui permet aux paysans/pasteurs vivant de l'agriculture de posséder leurs propres terres sans contrepartie financière. Cette loi précise les droits d'utilisation et autorise leur transfert. Elle est déjà en cours d'expérimentation dans l'une des régions, au titre d'un programme-pilote par lequel des certificats provisoires ont été délivrés à 13 millions de paysans/pasteurs.

### Accès à l'eau potable et à l'assainissement

Le pays dispose d'un volume considérable de ressources hydrologiques encore inexploité, qui provient de douze bassins hydrographiques principaux ainsi que de douze grands lacs, et qui totalisent environ 122 milliards de mètres cubes d'écoulement superficiel. La quantité d'eau souterraine est actuellement estimée à environ 2.6 milliards de mètres cubes. Il faut néanmoins intensifier les efforts pour mettre en valeur ces ressources, afin qu'elles puissent contribuer à faire reculer la pauvreté et les maladies.

La politique de l'eau de l'Éthiopie offre à toutes les parties prenantes la possibilité de contribuer à améliorer l'efficacité de l'accès à l'eau potable et l'utilisation de cette eau. Une vaste politique nationale de gestion des ressources hydrologiques (*National Water Resources Management Policy*), instaurée en 1998, et une stratégie correspondante, introduite en 2000, donnent des orientations pour l'investissement dans l'eau et l'assainissement, tant en zone rurale qu'en ville. En 2002, les pouvoirs publics ont établi un programme national de développement du secteur de l'eau (*National Water Sector Development Program*) et intégré un plan d'accès universel (*Universal Access Plan – UAP*) dans le deuxième Pasdep. La stratégie nationale relative à l'assainissement énonce le besoin d'un apprentissage participatif, d'information, d'utilisation d'une technologie appropriée et d'un recours aux producteurs locaux.

Un protocole d'accord a également été signé entre les ministères des Ressources en eau (MoWR), de la Santé (MOH) et de l'Éducation (MOE). Il assigne au MoWR et au MOH la responsabilité de l'accès à l'eau et de veiller à la salubrité de l'eau utilisée, le MOE étant, lui, chargé de promouvoir l'eau et l'assainissement dans les écoles, via les programmes pédagogiques, la création de clubs, l'encouragement de technologies fiables et la formation des enseignants.

De plus, un protocole national pour l'assainissement et l'hygiène (*National Sanitation and Hygiene Protocol*) doit permettre d'accroître les synergies de mise en œuvre. Il présente des modes d'intégration de ces deux composantes dans la planification et le financement. Il porte également sur la coordination dans l'élaboration de lignes directrices et définit des critères minimum ainsi que les modalités de gestion de l'information.

En outre, l'État a constitué des commissions eau et assainissement (*Water and Sanitation – WatSan*). Les activités de celles qui existent déjà ne relèvent toutefois d'aucun règlement officiel. Selon une étude commandée en 2006, le but de l'appropriation locale des moyens des Watsan n'est pas bien compris dans la plupart des systèmes gérés par la population en Éthiopie. Il est essentiel de donner un cadre juridique à ces commissions, pour leur permettre d'utiliser des services formels, notamment bancaires (accès à des dépôts et à des prêts) et les aider à traiter des questions de droit.

La mise en œuvre fructueuse de la politique de l'eau passe aussi par l'adoption de technologies appropriées et peu onéreuses, la fabrication de systèmes d'élévation d'eau bon marché, la baisse des coûts unitaires de construction et le leadership politique de l'administration fédérale, régionale et locale. De surcroît, le recours au secteur privé plutôt qu'au secteur public du pays permet d'édifier des puits à meilleur marché. Ainsi, d'après certaines informations, l'intervention du secteur privé éthiopien aurait fait chuter le coût des puits creusés à la main d'environ 50 000 à 15 000 birr<sup>1</sup>. Le secteur privé et la société civile participent également aux services relatifs à l'eau dans les zones rurales, via la

1. Ministère des Ressources hydrologiques, information orale, juillet 2006.

création de coopératives conformément à la loi portant sur ces entités.

Il ressort d'une enquête menée dans le pays que 36 pour cent des ménages avaient accès à de l'eau potable salubre en 2004, contre 19 pour cent en 1996. L'eau provient de puits ou de sources protégés (pour 12.9 pour cent), de branchements publics (18.8 pour cent) ou de branchements individuels (4.2 pour cent).

Si 90 pour cent des ménages urbains avaient accès à de l'eau potable en 2004, c'était le cas de seulement 25 pour cent des ménages ruraux. Dans ce second groupe, 32 pour cent des familles tirent de l'eau de cours d'eau ou de lacs insalubres, 42 pour cent de puits non protégés, 14 pour cent de sources protégées et les 12 pour cent restants d'un branchement public. Dans les villes, 64 pour cent des ménages disposent d'un branchement public, et 23 pour cent d'un branchement individuel.

On estime que 92 pour cent des ménages ruraux vivent à moins de 5 kilomètres du point d'approvisionnement en eau potable le plus proche, tandis qu'environ 6 pour cent doivent encore parcourir 5 à 9 kilomètres en moyenne pour trouver l'eau dont ils ont besoin au quotidien. L'accessibilité est nettement supérieure dans les zones urbaines, à savoir dans un rayon d'un kilomètre pour plus de 82 pour cent de la population. La disponibilité des points d'eau potable dans un rayon de 5 kilomètres n'a pas sensiblement évolué ces dernières années. De surcroît, plus de 93 pour cent de l'ensemble des ménages ont affirmé qu'aucune amélioration n'avait été apportée au point d'eau potable dont ils ont disposé sur les douze derniers mois. Néanmoins, 19 pour cent ont signalé un changement au cours des cinq dernières années.

En ce qui concerne l'assainissement, le pays affiche le plus faible taux de couverture au monde : 30 pour cent d'après le MOH. De surcroît, une étude détaillée portant sur la qualité de l'eau a révélé la présence de matières fécales dans quelque 40 pour cent des échantillons d'eau potable collectée et stockée. Toutefois, seulement 3 pour cent de cette eau contaminée étaient

au point d'inclure un risque pour la santé humaine. Par ailleurs, 63.9 pour cent des familles vivent dans une seule pièce, et 23.8 pour cent dans deux et la situation est d'autant plus néfaste et contraire aux principes d'hygiène que 63.9 pour cent des familles comptent entre 5 et 10 membres vivant ensemble. Sur ce total, 39.5 pour cent partagent leur toit avec des animaux.

Les enquêtes psychosociologiques éthiopiennes montrent que la plupart des individus interrogés n'étaient pas informés ni conscients des causes des maladies ou des conséquences de conditions de vie précaires pour leur santé et leur bien-être : 71.5 pour cent indiquent n'avoir jamais été sensibilisés aux questions de santé et d'hygiène ayant trait à l'eau et à l'assainissement ; 52.7 pour cent ne comprennent pas les effets de la surpopulation des logements et 28.4 pour cent ne peuvent citer aucune maladie due à de telles conditions de vie.

Le MOH estime que 60 à 80 pour cent des maladies transmissibles résultent du manque de services d'assainissement de base. L'hygiène individuelle fait cruellement défaut dans la plupart des zones rurales et des petites villes, en raison du manque de savon et de graves manques concernant la quantité et la qualité de l'eau. Il ressort des enquêtes que 37.5 pour cent des habitants prennent un bain tous les 1 à 5 jours, 47.7 pour cent tous les 3 à 30 jours et 14.1 pour cent moins d'un par mois.

Le programme actuel d'éradication de la pauvreté, le Pasdep, devrait améliorer l'accès à l'eau potable dans tout le pays par le renforcement des capacités, l'adoption de technologies peu coûteuses, d'un prix abordable et à forte intensité de main-d'œuvre, ainsi que par l'encouragement de l'égalité entre hommes et femmes dans la conception et la réalisation des projets et plans d'action relatifs à l'eau. On table ainsi sur un net accroissement de la desserte en eau, qui passerait de 44 à 80 pour cent dans les zones rurales et de 80 à 92 pour cent dans les villes entre 2005/06 et 2009/10. Le Pasdep ciblera également les régions affichant le plus faible taux d'approvisionnement en eau. Pour relever le taux d'accès à l'eau potable dans les campagnes, 2 133 puits profonds seront construits, de même que

14 908 puits peu profonds, 101 355 puits creusés à la main, 404 étangs, 505 citernes et 14 réservoirs à eaux de surface seront aménagés, et 11 065 sources mises en valeur. Quelque 48 510 chantiers de remise en état seront lancés. Pour l'aménagement urbain, l'étude et la conception de 738 systèmes hydrauliques, des travaux de construction pour 514 villes et des opérations de remise en état pour 228 autres seront entrepris afin de créer l'adduction d'eau de base nécessaire à l'expansion du secteur privé. L'accès à l'eau deviendra alors possible pour 85 pour cent de la population, contre 42 pour cent (estimation) à la fin du cycle 2004-05 du SDPRP. Le plan d'accès universel élargira également la desserte en mettant l'eau à disposition dans un rayon de 1.5 kilomètre en milieu rural et de 0.5 kilomètre en zone urbaine.

De plus, le Pasdep instaurera un vaste programme destiné à promouvoir l'utilisation de latrines, ce qui portera le taux d'assainissement de 17.5 à 79.8 pour cent à la campagne et de 50 à 89.4 pour cent en ville.

Les investissements consacrés à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Pasdep sont estimés à 15.6 milliards de birr, dont 77 pour cent seront apportés par l'État, les 23 pour cent restants étant répartis entre le secteur privé et des organisations non gouvernementales (ONG).

## Contexte politique et développement des ressources humaines

L'Éthiopie est une république fédérale à régime parlementaire, où le Premier ministre est le chef du gouvernement. Le Président détient l'ensemble des pouvoirs exécutifs, et partage les fonctions législatives avec les deux chambres. L'appareil judiciaire est indépendant. Le Front révolutionnaire démocratique des peuples d'Éthiopie (FRDPE) est arrivé au pouvoir en 1995. Il réunit le Front de libération des peuples du Tigré, le Mouvement national démocratique amhara, le Mouvement démocratique des peuples du Sud de l'Éthiopie et l'Organisation démocratique du peuple oromo. Dirigé par le Premier ministre, Meles Zenawi,

le FRDPE cherche à encourager un fédéralisme ethnique dominé par neuf régions semi-autonomes sur le plan de la collecte des recettes fiscales et des dépenses.

Des élections générales ont eu lieu en mai 2005, avec un taux de participation supérieur à 90 pour cent. Le FRDPE a remporté 327 des 547 sièges parlementaires. La Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD) est arrivée seconde, avec 109 sièges. Cependant, le scrutin a été entaché d'allégations de nombreuses fraudes et intimidations. Le Centre Carter, un centre d'observation américain, a néanmoins considéré que, d'après les votes et le comptage du 15 mai, les résultats étaient, en majorité, crédibles et reflétaient une véritable compétition.

Certains partisans de l'opposition ont manifesté dans la rue et fait grève pour contester ces résultats électoraux. Des milliers ont été arrêtés et envoyés dans des centres de détention, dans tout le pays. En février 2006, des centaines de prisonniers politiques allaient être jugés pour divers délits. Des journalistes ont été placés en garde à vue pour diffamation et plusieurs membres des partis d'opposition sont actuellement détenus pour trahison, génocide et fomentation d'un coup d'État, notamment des leaders de la CUD et des acteurs de la société civile. Les procès ont commencé en mai 2006, mais se déroulent très lentement et l'on en ignore encore l'issue. Des membres clés de l'opposition risquent de décéder pendant leur jugement, ce qui a déclenché de nouvelles manifestations et un regain d'agitation.

Le climat politique a été relativement stable en 2006, dans une large mesure parce que les autorités éthiopiennes ont pu négocier un accord opérationnel avec la majorité des membres de l'opposition parlementaire. En juin 2006, le FRDPE s'est entendu sur la procédure et les règles de conduite des députés avec les deux principales formations de l'opposition, étape essentielle vers la réconciliation. Autre évolution clé, les composantes les plus radicales de la CUD originelle qui avaient refusé d'entrer au Parlement par solidarité avec leurs chefs emprisonnés ont formé un nouveau mouvement en mai 2006, l'Alliance pour la liberté et la démocratie (AFD), avec des partis



d'opposition interdits, notamment avec le Front de libération oromo et le Front national de libération de l'Ogaden, qui continuent de mener une guerre de faible intensité contre l'État. L'AFD pourrait provoquer des troubles car, malgré de faibles moyens, certains de ses membres sont susceptibles d'intensifier la lutte armée.

En décembre 2006, l'Éthiopie a lancé des frappes aériennes contre des combattants de l'Union des tribunaux islamiques (UIC) en Somalie, afin d'apporter un soutien au fragile gouvernement intérimaire de ce pays. Elle avait lancé de fréquentes mises en garde, affirmant qu'elle protégerait le gouvernement fédéral de transition en Somalie face à l'UIC, qui contrôle la majeure partie du sud de la Somalie. Les forces éthiopiennes ont rapidement conquis la capitale, Mogadiscio, et défait l'UIC. L'Éthiopie a justifié cette intervention par la crainte de voir s'installer en Somalie un régime unifié qui lui serait opposé et pourrait nuire à sa sécurité. De surcroît, l'UIC est aidée par l'Érythrée, adversaire du gouvernement éthiopien. Le 23 janvier, ce dernier, respectant sa promesse de ne pas laisser stationner longtemps ses forces en Somalie, a engagé la première phase d'un retrait programmé. Une partie des soldats devraient rester quelques mois, jusqu'à ce que la force de maintien de la paix de l'Union africaine (UA) soit constituée et mise en place avant le retrait complet de l'Éthiopie. Il se peut toutefois que la présence éthiopienne dure plus longtemps, au risque d'alimenter un ressentiment à son égard en Somalie.

L'Éthiopie et l'Érythrée n'ont pas avancé dans la résolution de leur conflit géographique. En avril 2002, la commission établie par la Cour internationale de Justice, également connue sous le nom de Commission frontalière Érythrée-Éthiopie (EEBC), avait octroyé une partie des terres à chacune. Badme, zone clé dans ce conflit, avait été attribuée à l'Érythrée, mais cette décision a été contestée par l'Éthiopie et, depuis, les deux pays ont remobilisé leurs armées respectives le long de la frontière, faisant naître des craintes d'une guerre imminente. Les chefs militaires continuent de se rencontrer au Kenya, sous l'égide de la Mission des Nations unies en Éthiopie et en Érythrée (Minuee). Entre-temps, l'EEBC a donné aux deux parties jusqu'en

novembre 2007 pour commencer à délimiter la frontière telle qu'elle l'a définie en 2002, avec, cependant, une exception : les changements ne seront pas matérialisés sur les cartes officielles, quelle que soit la ligne de démarcation officielle. Les deux pays ont refusé d'obéir à cet ultimatum.

En Éthiopie, la corruption est perçue comme un phénomène généralisé. Le pays a été classé 137<sup>e</sup> sur 158 dans l'indice de perception de la corruption élaboré par *Transparency International* pour 2005 (dernière année disponible). D'après l'expertise menée par le programme de réforme de la fonction publique, les principales causes en sont la gouvernance médiocre, le déficit de responsabilité et de transparence, le faible niveau de culture et de tradition démocratiques, le manque de participation des citoyens, l'absence de réglementations et d'autorisations claires, la faiblesse du contrôle des institutions, la pauvreté extrême et les inégalités criantes, les pratiques culturelles préjudiciables, le dirigisme économique qui a prévalu sous le régime Derg, l'incurie financière, l'inadéquation des règles de comptabilité et d'audit, ainsi que la fragilité des systèmes juridique et judiciaire. C'est pourquoi, en 2001, pour lutter contre la corruption, les pouvoirs publics ont instauré une commission fédérale d'éthique et de lutte contre la corruption (*Federal Ethics and Anti-Corruption Commission* – FEAC). Depuis sa création, celle-ci a lancé une campagne comportant trois axes (prévention, investigations et poursuites). Elle a à son actif un certain nombre de réussites au cours des quatre dernières années, mais plusieurs obstacles continuent d'entraver la réalisation de ses objectifs, notamment un manque de personnel qualifié dans tous ses domaines d'action, particulièrement pour les investigations et les poursuites. De plus, ses résultats pâtissent du faible degré de participation du public et de l'absence de médias assez actifs pour présenter un compte rendu équilibré de la campagne anti-corruption en cours. Cette commission a défini des programmes de grande ampleur afin de redoubler d'efforts pour mobiliser avec davantage de vigueur et de dynamisme la population et d'autres ressources contre la corruption. La prévention deviendra la priorité, car elle est considérée comme le moyen le plus économique et le plus durable de combattre la corruption et les abus.

Le gouvernement a actuellement pour priorité d'améliorer la gouvernance et la décentralisation. Le programme stratégique national pour le renforcement des capacités encourage les réformes de la fonction publique et du système judiciaire, ainsi que les avancées de la démocratie et de la décentralisation. Des lois sur la fonction publique sont mises en œuvre en vue d'améliorer le recrutement, la sélection et les compétences des agents. Les réformes judiciaires portent notamment sur la formation d'un plus grand nombre de juges et de procureurs aux échelons fédéral et régional. Une commission des droits de l'homme et des médiateurs ont été nommés et des efforts sont actuellement déployés pour consolider les institutions via l'instauration de systèmes et de processus opérationnels. Les noms et qualifications des juges agréés sont rendus publics, de manière à assurer la transparence et l'indépendance de la justice. Une étude est en cours sur l'évaluation des besoins de planification et de formation des ressources humaines. Les autorités cherchent également à accroître la participation de la population rurale au développement, à implanter des mécanismes démocratiques et à améliorer les conditions de fonctionnement au sein d'une administration organisée. Un manuel a été rédigé et publié pour favoriser une participation adéquate du public dans tous les domaines. Il s'agit en outre de relever la capacité des dirigeants des *woredas* et d'étoffer la structure organisationnelle de cet échelon.

La pauvreté mesurée par la consommation de denrées alimentaires (indice de pauvreté alimentaire) n'a reculé que modérément : 42 pour cent en 1999/00 et 38 pour cent en 2004/05, alors que le taux de pauvreté mesuré par le revenu (indice de pauvreté monétaire) a nettement chuté dans les zones rurales, tombant de 51 pour cent en 1999/2000 à 39 pour cent en 2004/05. La pauvreté urbaine décroît plus lentement. Étant donné les solides performances de l'économie et du secteur agricole, l'indice de pauvreté monétaire devrait refluer à 29 pour cent en 2009/10. La pauvreté alimentaire ne diminue pas au même rythme que la pauvreté monétaire, signe d'un renchérissement substantiel de la nourriture.

Dans le cadre du SDPRP, l'État a mis résolument l'accent sur la participation des femmes au processus de développement, car l'amélioration de la condition féminine a généralement des effets positifs en termes de réduction de la pauvreté. Il a donc formulé des plans et des stratégies de manière à intégrer l'égalité entre les sexes dans les décisions économiques, sociales et politiques. Parmi les progrès accomplis à ce jour figure l'adoption de mesures fortes destinées à alléger la charge de travail des femmes, pour permettre à ces dernières de prendre part aux décisions politiques et socio-économiques. Le pays a également avancé l'introduction dans le code pénal de solides dispositions en faveur des droits des femmes. Une législation progressiste a été votée sur l'accès des femmes à la terre, au crédit et aux ressources productives. De plus, des résultats encourageants ont été obtenus avec des ateliers de sensibilisation ayant pour objectif la prise en compte systématique des questions d'égalité entre les sexes dans les procédures budgétaires, l'allocation des moyens et l'accroissement de la capacité des femmes à déployer des stratégies.

Dans le secteur de la santé, les pouvoirs publics concentrent leurs actions sur des problèmes tels que le paludisme, la tuberculose et les maladies infantiles, ainsi que sur le VIH/Sida. Le programme relatif aux animateurs de santé (*Health Extension Worker Programme* – HEWP) vise le transfert des soins des hôpitaux aux ménages et aux villages. Il a déjà formé 3 000 femmes à l'assainissement et à la vaccination. Une partie des investissements dans la santé effectués au titre du SDPRP portent sur *i)* la formation de 10 500 infirmiers et autres professionnels de santé, *ii)* la construction de 1 900 nouveaux centres de santé, *iii)* la vaccination de plus de 3 millions d'enfants et *iv)* la distribution accrue de médicaments antirétroviraux (ARV) aux personnes souffrant du VIH/Sida. En 2004, le taux de mortalité des enfants était tombé à 166 pour mille, et la mortalité infantile à 110 pour mille.

Selon l'enquête sur la démographie et la santé en Éthiopie (2005), la prévalence du VIH/Sida parmi les 15-49 ans est estimée à 1.4 pour cent, un recul considérable par rapport aux 4.4 pour cent enregistrés en 2003, mais la qualité des données n'est pas avérée.

Le Programme commun des Nations unies sur le VIH/Sida (Onusida) évalue la prévalence entre 0.9 et 3.5 pour cent. A l'heure actuelle, 42 pour cent des femmes enceintes infectées par le VIH/Sida bénéficient d'un traitement par ARV. Les malades souffrant du VIH/Sida à un stade avancé reçoivent des médicaments dans le cadre de la stratégie de mobilisation sociale contre le VIH/Sida. Quelque 94 pour cent des patients sont traités gratuitement.

La politique nationale pour l'éducation et la formation (*National Education and Training Policy*) date de 1994. Le troisième Programme de développement du secteur de l'éducation (EDSP III) cible l'accès universel à l'enseignement primaire d'ici 2015, avec des objectifs intermédiaires pour 2010, à savoir un taux d'inscription de 86.6 pour cent à ce niveau et de 63.8 pour cent dans le secondaire. Le taux

d'inscription net ressort, respectivement, à 46 et 25 pour cent (2004).

Par ailleurs, l'enquête 2004/05 sur les dépenses de consommation et le revenu des ménages (Hices) fait état d'un chômage à 26 pour cent en moyenne dans les villes, qui atteint jusqu'à 40 pour cent dans les grands centres tels qu'Addis-Abeba. La stratégie d'aménagement urbain qui figure dans le Pasdep vise à ramener le chômage à moins de 20 pour cent via des programmes de formation professionnelle et une aide aux petites sociétés et aux micro-entreprises. Qui plus est, les organismes de micro-finance seront encouragés à proposer leurs services aux sans-emploi. Enfin, des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre doivent être élaborés afin d'employer les citoyens pauvres.